

Première mention

Pages 413-417

« Le Peul et son troupeau dressés sur une berge ou descendant sur le sable d'un marigot pour l'abreuvement rencontrent chaque jour la pirogue du pêcheur, glissant au fil de l'eau. La rencontre des deux migrants est le spectacle le plus fréquent et l'un des plus significatifs du Delta. Comme ils sont différents ! Le pêcheur immobile, invisible dans le fourré des herbes flottantes, guette au plus près l'eau dormante. L'éleveur



debout sur la rive, le regard figé vers le lointain brumeux des prairies, est annoncé par le concert des meuglements de son troupeau. Mais les rythmes des deux hommes sont accordés. N'accompagnent-ils pas l'un et l'autre les eaux dans leur décrue ? Dispersés par les pluies et les eaux, les pêcheurs et les éleveurs se concentrent progressivement en étiage pour se rencontrer, de mars à juillet, dans les campements animant à cette époque les ombilics les plus profonds du Delta. Il faut décrire ce second volet des rythmes saisonniers du Delta, 70 000 pêcheurs Bozo et Somono les suivent ou en dépendent.

#### A. LES RYTHMES BIOLOGIQUES ET L'ORGANISATION SPATIALE DES EAUX

Les études faites par M. DAGET <sup>(1)</sup> ont parfaitement éclairci les rythmes biologiques auxquels sont soumis les poissons du Moyen-Niger dans leurs migrations le long du fleuve, ou vers la prairie aquatique. Lors de l'étiage «les poissons resserrés en un volume restreint subissent une période de disette, un « hiver physiologique », au terme duquel s'effectue le mûrissement des glandes sexuelles. Tous les poissons attendent le début de la crue pour chercher un lieu de ponte favorable dans les herbes inondées » <sup>(2)</sup>.

Avec les nouvelles eaux les poissons ayant survécu à la période difficile des maigres, suivent le courant le long des défluent, puis s'engagent dans la prairie au fur et à mesure de son inondation. Le *bourgou* enrichit de matières organiques les eaux qui se réchauffent jusqu'à 30, 35°. « Dans ce milieu aqueux et tiède, les débris organiques imbibés et délités, se

---

<sup>(1)</sup> Pour la faune du Niger, lire DAGET.J., 1954.

<sup>(2)</sup> DAGET.J., 1949, p. 11.

mêlent à la couche superficielle du sol pour former une vase molle, riche en matières nutritives » <sup>(3)</sup>. Les poissons microphages et limivores qui s'engagent dans la prairie, sont suivis des carnivores. Le Delta aux hautes eaux, devient un endroit idéal pour la régénération saisonnière de la faune, « la vaste surface disponible, l'abondance de la nourriture, la sûreté des abris constitués par la végétation dense, notamment dans les bourgoutières, limitent les effets de la concurrence vitale et permettent aux alevins de se développer et de grossir dans les conditions optima. Ce sont là, semble-t-il, les causes du pullulement des poissons dans le Delta intérieur ».

Multipliée par son séjour dans la prairie la faune reprend lentement le cours inverse de la décrue. De mare en affluent, la plus grande part revient vers le fleuve. Certains de ces retours vers les chenaux principaux donnent lieu à des formes grégaires de migration. Les plus spectaculaires sont celles des *Alestes leuciscus* qui sortent immédiatement des plaines dès que le courant s'y renverse. Grâce à cette sensibilité et à leur instinct grégaire, ils débouchent en bancs dans le fleuve aux premiers jours d'une nouvelle lune et remontent le courant. Ce sont des concentrations extraordinaires : les individus se tassent à 10 cm les uns des autres sur plusieurs kilomètres de longueur. Les queues de bancs sont moins denses et les traîneurs poursuivent leur passage pendant plusieurs jours. Le banc progresse à la vitesse moyenne d'une dizaine de kilomètres par jour, suivi et flanqué par des essaims de poissons carnivores. Anciennement les bancs d'*Alestes leuciscus* remontaient le Niger jusqu'aux seuils rocheux qui coupent le lit dans la région de Bamako. Actuellement ils sont bloqués par le barrage de Markala, y tournent longuement puis se dispersent.

La richesse des eaux fluviales augmente de façon considérable en étiage. Les poissons microphages et limivores sont soumis à des conditions difficiles. La charge solide du Niger est toujours très faible et les eaux acides, très pauvres au point de vue chimique, ont une capacité biogénique fort réduite. Seuls les poissons carnivores demeurent bien pourvus de nourriture dans le fleuve. Une partie des poissons est restée bloquée dans les parties basses des plaines, et les mares deviennent de grands viviers. La capacité biogénique de leurs eaux est supérieure à celle des fleuves grâce à la matière organique du *bourgou* flottant et aux fermentations actives de leurs boucs.

Ces rythmes biologiques expliquent la richesse des eaux du Delta intérieur et permettent une organisation saisonnière des pêches d'une ampleur considérable puisqu'elle embrasse la totalité des plaines inondées, quelque 20 000 km<sup>2</sup>. Les pêches sont d'autant plus faciles et productives que la densité du

---

<sup>(3)</sup> DAGET, J. 1949, p. 10.

poisson s'élève dans les eaux qui se réduisent. La pêche, d'abord une quête difficile à travers les hautes eaux devient une attente en des lieux où le drainage amène naturellement les poissons, et un ramassage fructueux dans les mares où il doit obligatoirement se concentrer. A l'étiage, la densité du poisson est si grande qu'un moteur de pirogue suffit pour réussir une pêche. Les poissons effrayés sautent de l'eau et on recueille plusieurs pièces de belle taille au fond de l'embarcation. Ces pêches miraculeuses d'étiage sont nécessaires pour l'équilibre biologique des eaux du Niger. Elles soulagent celles-ci en prélevant des adultes dont la majorité ont plus d'un an et qui ont déjà reproduit. Lorsque la crue survient et que les survivants se dispersent pour pondre, la concurrence vitale est diminuée, les alevins peuvent se développer. La pêche d'étiage apparaît une utile intervention pour la régénération de la faune. L'action des pêcheurs, comprise dans certaines limites raisonnables, est une des causes directes de la productivité des eaux du Delta. Les nouvelles eaux, puis la submersion progressive des plaines, rendent les pêches moins productives ; la faune très appauvrie se disperse progressivement. C'est une morte saison vivement ressentie par les pêcheurs. Le rythme de la crue réalise ici naturellement ce qu'en d'autres régions on est obligé d'imposer, « la fermeture » de la pêche. Au début de la décrue le retour vers le fleuve d'une faune enrichie marque le vrai début de la saison des pêches. Lorsque ce retour s'effectue sous la forme de bancs aux rythmes et aux itinéraires connus, il permet une des opérations de pêches des plus aisées et productives qui soient. Puis le pêcheur s'engage à la suite du poisson le long des « coulées » naturelles de l'hydrographie deltaïque jusqu'à l'ultime concentration d'étiage.

Ces rythmes biologiques donnent lieu à une exploitation mobile des eaux du fleuve. Une collectivité de pêcheurs demeurant à un niveau quelconque du système hydrographique se résigne à une courte campagne de pêche. Les exigences d'une exploitation mobile déterminent le découpage de l'espace deltaïque en territoires assurant des pêches complémentaires et étalées. Un domaine hydrographique complet comprend des prairies inondées parcourues par les poissons en crue, les marigots qui alternativement drainent et remplissent ces plaines, et une réserve d'étiage, soit une section de chenal permanent, soit une mare importante. On conçoit que cette réunion de milieux complémentaires est plus ou moins parfaitement réalisée, mais elle se dessine dans chacun des territoires relevant d'une collectivité de pêcheurs. Ces finages sont régis par des systèmes d'appropriation et d'usage aussi compliqués que les finages agricoles et s'inspirant des mêmes préoccupations.

La collectivité tribale Bozo, ou un simple lignage patriarcal, le *kayama* <sup>(4)</sup>, anciennement installée dans une région, exerce sur elle un droit d'exploitation intégrale et exclusif. Son chef, le chef du segment aîné du *kayama*, est le gérant, l'administrateur du bien collectif. C'est le maître des eaux, le *duy-tuu*. L'installation ayant été permise par alliance et accord avec les forces surnaturelles des lieux, le *duy-tuu* conserve les traditions animistes et accomplit les rites sacrificatoires <sup>(5)</sup>. Il arbitre les droits d'usage entre les membres de son *kayama* et il organise les pêches collectives, fixation des dates, convocation, surveillance directe. La dévolution des droits d'usage peut se faire au profit d'étrangers moyennant le tiers des pêches, le *mâ-dyi*. Cette maîtrise des eaux s'exerce dans des limites extrêmement précises, mares, section de marigots ou de fleuve limitée par des repères topographiques (arbres, togguéré, banc de sable, extrémité d'une île, confluence) ou par des repères artificiels (poteaux, pierres).

Cette organisation simple fut perturbée par les souverains du Delta. Ils dissocièrent les maîtrises exercées par les *duy-tuu* de deux façons. En premier lieu la sélection d'une corporation de laptots et bateliers, les Somono, s'accompagna d'une redistribution des domaines hydrographiques. Les Somono reçurent la maîtrise des eaux des fleuves dont ils habitent les rives. C'est un droit d'exploitation intégral et exclusif et de perception du *mâ-dyi*. Le chef des Somono joue le rôle de *dyi-tuu*. Les Bozo demeurés sur leur ancien domaine hydrographique, sont réduits à la maîtrise des mares et marigots, mais conservent les charges religieuses pour l'ensemble. Une dignité purement rituelle se dégage alors, celle du *namu-tuu*, le « possesseur du couteau » utilisé pour les sacrifices. Cette première dissociation se marqua vraisemblablement dès le Mali. En second lieu le *diom-leydi* Peul revendique la « propriété éminente » de son territoire, terres et eaux tout en respectant les droits d'usage traditionnels moyennant une prestation symbolique. Il peut admettre des pêcheurs étrangers qui versent le *mâ-dyi*. Son représentant local, soit une famille Bozo, soit le *Besséma* des Rimaïbé, exerce alors la fonction de chef des pêches, *amirou-aougal*, perçoit des taxes, organise les pêches collectives. Un *namu-tuu* peut coexister avec l'*amirou-aougal* et conserver les fonctions rituelles.

Cette dégradation de l'organisation ancienne est vivement ressentie par les Bozo. Elle a fractionné leurs domaines et

---

<sup>(4)</sup> De *ka*, père

<sup>(5)</sup> Il est fréquent que des femmes soient associées à ces rites. Il s'agit des femmes les plus âgées du lignage du *dyi-tuu*, assez souvent la soeur de celui-ci. Elles préparent les mélanges rituels nécessaires aux sacrifices, aux bains des engins de pêche. Sur les rites bozo on peut lire entre autres DIETERLIN, G., 1942. DIETERLIN, G., et LIGERS, Z., 1958 et 1961.

les prive des meilleures pêcheries d'étiage, les fleuves. Promouvant certains personnages administratifs ou politiques aux fonctions de maître des eaux, elle introduit des intérêts opposés à ceux des usagers traditionnels : elle favorise l'admission de nombreux étrangers sur lesquels le *diom-leydi* prélève le *mâ-dyi*. Certaines conséquences heureuses découlent cependant de l'éclatement de l'organisation ancienne des eaux, et il n'est pas certain que les Bozo y aient en définitive perdu. La partition de nombreux domaines hydrographiques a obligé les Bozo à élargir leur domaine de nomadisme. Se déplaçant davantage ils ont pu chercher, et trouver, les régions éloignées les plus favorables. Les Bozo se sont souvent mis à l'école de ces concurrents étrangers et leurs techniques se sont enrichies et diversifiées. Le passage de l'exploitation d'une petite unité autonome et fermée, à une économie plus ouverte supposait, entre autres conditions, cette altération du partage originel du Delta.

## B. CARACTÈRES DES TECHNIQUES DE PÊCHE

Par opposition aux techniques de culture évoluant lentement, la technologie de la pêche possède une grande souplesse, une facilité remarquable à retenir les nouveautés les plus originales et à les intégrer à la panoplie traditionnelle.

Les pêcheurs du Niger ont utilisé successivement trois types d'embarcation. La pirogue monoxyle, taillée dans le tronc d'un arbre, et qu'on ne trouve plus dans le Delta intérieur. La barque constituée de planches de palmiers doum cousues avec des cordes fabriquées avec le pétiole des palmes. Le doum ne donne que deux planches de 2 à 3 m chacune et une pirogue requiert une vingtaine de planches. Ces pirogues, dites de Niafouké, sont encore utilisées en aval du lac Débo, tout au long de la Boucle du Niger. Les Bozo du lac Korientzé, les pêcheurs et les cultivateurs des rives nord du lac Débo, sont les seuls, dans notre limite d'étude, à s'en servir. Actuellement les embarcations des pêcheurs du Delta intérieur sont faites de planches de caïlcédrats, *Khaya senegalensis*, clouées en deux moitiés ligaturées par une énorme couture transversale. Ces barques sont à fond plat et à bords élevés. Un rouf semi circulaire, recouvert de palmes ou de nattes, en occupe le milieu. Une échancrure permet d'écoper l'eau suintant par la ligature médiane. Les longueurs varient de 8 à 12 m et leur tonnage de 500 kg à 2 t <sup>(6)</sup>. Ces embarcations sont d'usage récent dans le Delta intérieur et le modèle provient des rives forestières du bief amont. A la fin du siècle dernier les pirogues en usage étaient du type Niafouké. G.JAIME, en 1891, les décrit cousues <sup>(7)</sup>. On rapporte que la

---

<sup>(6)</sup> Les embarcations utilisées par les transports ont jusqu'à 40 t de charge utile. Voir cinquième partie, chapitre II.

<sup>(7)</sup> JAIME, G., 1891, p. 45. « ... elles sont grossièrement construites en planches non cloutées mais fortement liées avec des cordes du pays. Leurs

première embarcation clouée est due aux Tié de Pora <sup>(8)</sup>, et les plus actifs constructeurs se recrutent toujours parmi ce sous groupe bozo. Ces pirogues sont dites du type Djenné.

Parmi les engins de pêche la diversité, tant dimensionnelle ou formelle que technologique, défie la nomenclature descriptive. Certaines pêches se pratiquent sans aucun instrument particulier. Voici quelques exemples. Nous avons observé à Noukoulou, dans les plaines de l'Ouro-N'Dia, en travers des émissaires des mares, de petites levées en terre interrompues par une brèche munie d'un clayonnage. L'ensemble est dit *traoual*. Les poissons, descendant avec le courant de décrue, sautent par dessus la levée, retombent sur une plate forme aménagée où ils sont assommés. Aussi élémentaires sont divers pièges. En aval des seuils sableux on remarque fréquemment des accumulations de branchages. Ces *sâa* attirent les poissons. Lorsque la décrue est avancée, le pêcheur enferme le *sâa* d'un paillason de tiges tressées, les poissons sont recueillis en étiage. Le *kaladia*, utilisé à partir du lac Débo, est une chambre de capture circulaire, close de tiges de mil et appâtée dont le portillon se referme automatiquement sur le poisson (photo 28).

A l'autre extrémité de la chaîne technologique sont des sennes de grandes dimensions. Le *segu burô* a 300 ou 400 m de longueur, un tombant de 4 m, et son maniement demande une ou deux pirogues et une quinzaine de participants sur la rive. DAGET décrit neuf autres grands filets, les uns fixés, les autres dérivants, certains utilisés le jour, d'autres la nuit, certains tournants, d'autres maillants. Le plus courant est le *taani-segu*, filet maillant, tendu de nuit à travers le chenal, son tombant est de deux à trois mètres, sa longueur variable de dix à trente mètres.

Entre les techniques de pêche les plus élémentaires, celles qui s'inspirent uniquement de l'observation des moeurs de la faune, et l'utilisation du *segu burô*, la panoplie disponible est en voie d'enrichissement continu. Par exemple, les auteurs au début du siècle citent deux types de nasses <sup>(9)</sup>, vers 1930 trois <sup>(10)</sup> et vers 1950 cinq <sup>(11)</sup>. Les chenaux de grande largeur sont barrés par la nasse *diéné* qui fait trois mètres de long et 1,50 m de diamètre. Les petits marigots de plaine, jusqu'au simple filet d'eau peuvent être équipés du *papolo*, un mètre de long et 40 cm de diamètre. Lorsque la crue monte dans les plaines on utilise le *kundu*, grande nasse très résistante pour

---

coutures ne sont pas étouppées, les indigènes ne connaissant ni le goudron, ni le brai. Cependant on m'a assuré que certains d'entre eux se servent d'une sorte de résine ou gomme pour mastiquer leurs coutures ».

<sup>(8)</sup> MONTEIL, Ch., 1932, p. 216.

<sup>(9)</sup> MONTEIL, Ch., 1932, p. 201, utilisant des observations des environs de 1900.

<sup>(10)</sup> ORTOLI, H., 1936.

<sup>(11)</sup> DAGET, J., 1999.

la capture des gros poissons. A la décrue on recourt plus volontiers au *papolo* ou au *gwa*.

Les filets poche montés sur des armatures en V ou en Y, manipulés par un pêcheur sont de dimensions et d'usage fort variés. DAGET en dénombre sept. Le type le plus courant dans le Delta intérieur est le *gânga* monté sur des perches de quatre mètres de long, utilisé pour la capture de petits poissons (photo 29). Le pêcheur présente le filet horizontalement, l'ouverture sur le passage d'un courant. Les petits filets accouplés qu'on referme sur le poisson, désignés sous le nom général de *koba* ou *kobadié*, sont utilisés par les pêcheurs et par les cultivateurs. Il n'est guère de cours familiales dans le Delta, que les habitants soient Bozo, Somono, Marka, Rimaïbé, Bambara, Bobo, où on ne puisse en découvrir, accrochés à la tonnelle ou au toit d'un grenier. Les éperviers, désignés sous le nom bambara de *filidio*, deviennent d'un usage très répandu. Selon leurs dimensions, la solidité du fil et la grandeur des mailles les Bozos en distinguent quatre types (...)

(419)

Ainsi la technologie la pêche dans le Delta intérieur du Niger est d'une grande richesse. Le géographe est surtout sensible à sa parfaite adaptation au milieu naturel. Ces rapports intimes requièrent du pêcheur un souci d'observation, de patience, de goût pour le perfectionnement continu des méthodes. L'usage de ces instruments de pêche exige plus de ruse et de force que d'organisation collective. L'exercice héréditaire de ses facultés donne au pêcheur un individualisme actif et ouvert aux innovations »

Deuxième mention

(Pages 423-426)

(423)

« D. LES SYSTEMES DE PÊCHE, LES FUONO-SOROGO DU KOTIA

Le Kotia est isolé au coeur du Delta entre les hautes levées boisées du Pérou-Kiaïmenkou et les profondes cuvettes de la rive droite du Diaka. Sur une largeur de 30 km une plaine inondée de profondeur moyenne s'étend autour d'une hydrographie morcelée et discontinue. Dans le paysage alternent infiniment les mares rondes et ovales, les tapis réguliers des riz sauvages, le *bourgou*, tour à tour ondulant sous le vent puis figé à la décrue en vagues buissonnantes, les traînées d'arbustes nains marquant les chaussées naturelles affleurantes aux hautes eaux.

Le Kotia est inclu dans le *Leydi-Dialloubé*. La grande tribu peul est maîtresse du pays et ses troupeaux le parcourent entre janvier et juin. Mais les seuls villages permanents sont ceux des Fuôno-Sorogo qui ont vécu, et vivent encore, dans l'isolement du marécage. Leurs pirogues s'y déplacent sans bruit, leurs paillotes s'y dissimulent dans les hautes herbes. Parmi eux, la famille la plus ancienne, celle des Kamou, forme encore la majorité de la population à Kadial, Toumi-Diabi, Diolél et Sérendou. Avant la Dina le Kotia était le finage tribal des Kamou, aucune autorité politique ne s'exerçait, le plus vieil homme du *kayama* aîné exerçait les fonctions de *dyu-tuu* pour le bien collectif. La Dina a altéré cette organisation. L'unité hydrographique a été brisée, divers nouveaux ayants droit limitent ou combinent leurs prérogatives avec celles des Kamou. De nouveaux *dyi-tuu* furent instaurés par l'autorité publique. Les Karabinta, promus chefs du Kotia et du village de Saré-Kina, reçurent les eaux de Koamana, la mare Kanemba. A Kadial ils devinrent *dyi-tuu* du marigot Danéouol et de la mare de Lélagol. A Sérendou la famille Kontao à qui fut confiée la chefferie du village, acquit la maîtrise des eaux de Palagal où le chef des Kamou demeure *namu-tuu*. Il y plante les piquets qui soutiennent les barrages à travers les marigots. A Saré-Kina les Kontao sont les *dyi-tuu* de deux mares, Nabé-Tiendé et Balel. (...)

(424-426)

A l'extrémité nord de l'aire des Kamou, des équilibres plus compliqués s'établissent. Le Mayel Koffol situé entre Sérendou et Tonna est la propriété commune des villages de Sérendou, Saré-Faba, Tourna, Toumi Diabi. En étiage, quand il ne reste plus que des mares, la pêche est alors réservée aux Rimaïbé de Sormé. II en est de même à l'extrémité sud. Le Mayel-Marsoum en la section dite Diaffa, est utilisé par les pêcheurs du Kotia de juillet en mars. Mais aux plus basses eaux, les Bozo de Tarbaye sont seuls admis à son exploitation. En dépit de ces altérations, le domaine des Kamou est encore considérable, et le Kotia reste exemplaire de la situation traditionnelle de l'organisation des eaux. Le vieux Damba Kamou <sup>(12)</sup> est le *dyi-tuu* au sens complet du terme et demeure l'autorité traditionnelle incontestée. Les interventions de Damba Kamou sont d'ailleurs discrètes la plus grande partie de l'année, chaque famille a des droits d'usage sur des pêcheries précises, et le *dyi-tuu* se contente d'arbitrer les difficultés entre utilisateurs. Son rôle est plus actif lors des pêches des treize mares qui entourent Kadial pour lesquelles il fixe les dates et fait les sacrifices propitiatoires, une chèvre blanche ou noire, des poulets, de l'écorce de caïlcédrat, de

---

(12) Situation en 1956.

la crème de fonio. II plonge le premier les filets dans l'eau. Les utilisateurs de droit sont tous les pêcheurs de Kadial mais aussi quelques familles de Saré-Dina et les habitants de Simio. Chacun de ces pêcheurs verse au *dyi-tuu* un poisson le premier jour. Le *dyi-tuu* est bien ici le sacrificateur, l'organisateur, le distributeur des droits d'usage et le bénéficiaire des prestations, symboliques ici, des usagers.

Le système de pêche et le genre de vie des Fuôno-Sorogo du Kotia sont empreints d'archaïsme. Lorsque la plaine disparaît entièrement sous les hautes eaux de la crue, le pêcheur pêche au *kow* ou au *biè*. La pêche au *kow* a lieu dans les chenaux de largeur moyenne, bordés de rives nettes et affleurantes aux hautes eaux. Le *kow* ou *xombo*, est une liane torsadée, grosse comme le poing, tendue entre deux piquets, les *tron*, plantés sur la rive. Le *kow* s'infléchit au milieu du chenal et trempe dans l'eau. Lors des nuits claires l'ombre de la liane et des herbes qui s'y accrochent, effraient le poisson qui la contourne. Entre le sixième et le vingtième jour des lunaisons de novembre et décembre, les pêcheurs se placent en pirogue aux deux extrémités. Tandis qu'un piroguier maintient l'embarcation en nageant doucement de la pagaie, l'autre accroupi à la proue tend le *sônou*.

Le *biè* est un simple filet d'eau libre dans la prairie inondée, coulée naturelle ou aménagée par faucardage. Les poissons nagent de préférence dans les *biè* et évitent la prairie dense où ils sont gênés dans leurs déplacements. Une claie en branchage oblige le poisson à chercher une issue latérale où le pêcheur l'attend, la pirogue cachée dans l'herbe. Une issue artificielle peut être faucardée, le poisson s'engage dans un cul de sac, le *débo biè*. Le pêcheur frappe au harpon *sembo* à fer bident fixe, et capture le plus souvent *Lates niloticus*, le capitaine qui pèse en moyenne quatre à cinq kilos mais qui peut atteindre trente à quarante kilos, diverses silures dont *Heterobranchus*, le poisson chat et *Heterotis niloticus*. La nuit la même pêche se pratique à la torche pour la prise de *Gymnarchus niloticus*, le poisson cheval.

*Kwo* et *biè* ont leurs usagers traditionnels, chaque *kayama* utilise l'une et l'autre de ces pêcheries. La densité de ces installations est suffisante dans le Kotia pour nourrir de dix à vingt personnes au kilomètre de marigot important. Dans la section de pêche Mayo-Koffol, nous avons observé dix *kwo* (*KOW* ???) sur une longueur de 4,5 km.

Mais en dehors de ces pêcheries fixes, chaque apparenté au *dyi-tuu* local pêche en toute liberté au harpon. C'est bien sous la forme de cette quête individuelle et errante que le Fuôno-Sorogo du Kotia montre des qualités les plus fines. Au milieu des herbes, au détour d'un marigot, on découvre un vieil homme accroupi à l'avant d'une pirogue, à peu près nu sous un grand chapeau de paille. Sa pirogue est « armée », les

harpons couchés du côté droit sur deux fourches de bois verticales, le fer vers l'avant, prêts à être saisis et jetés. Les techniques de cette chasse difficile sont complexes et varient selon les poissons recherchés. *Gymnarchus niloticus* (poisson-cheval), *Hydrocyon brevis* (poisson-chien) sont attirés par un appeau acoustique *koyo* <sup>(13)</sup>, et frappés par un jet du *tina*, harpon à fer bident mobile. *Distichodus* pénètre hardiment dans la prairie où il nidifie. Le Fuôno-Sorogo le piste silencieusement le long des coulées que ce robuste herbivore déblaie. De tige rompue en tige rompue, le pêcheur, à l'avant de sa pirogue, pagaie lentement. Le poisson se dénonce par un léger balancement des herbes, repérable à la surface de l'eau et qu'interrompt de temps en temps la cassure d'une tige. Le pêcheur lance alors le *tina* en direction des herbes qui oscillent. Cette pêche ne peut se pratiquer que par temps calme, fin octobre et novembre. En décembre elle se poursuit tôt le matin, avant la levée de l'alizé. Le *gari-diaka* est l'espèce la plus difficile à atteindre. C'est un poisson de mare, lotophage et particulièrement méfiant. On l'identifie lorsqu'il entraîne des feuilles de nénuphars. Le pêcheur profite de ce moment précis pour se mettre à portée de jet et il lance le *tina* au dessous de la feuille attaquée. Le *Tilapia nilotica* se nourrit de plancton et de débris organiques divers dont il dépouille les tiges en les secouant brusquement. Le *tina* est projeté sur la tige à une profondeur d'eau de 30 à 40 cm.

Certaines pêches des hautes eaux sont pratiquées par des spécialistes. Celle du lamantin n'est plus guère pratiquée, l'espèce est en voie d'extinction et protégée par l'administration. Le lamantin vit dans les plaines à *Echinchloa* les plus profondes et ne se déplace craintivement que de nuit. Les Fuôno-Sorogo connaissent ses coulées et y établissent de petites plate-formes de guet en branchage. Ils guettent longuement, nuit après nuit, attirant quelquefois l'animal par des bottes de *bourgou*. Si le lamantin approche il est frappé au harpon, *pa*, foène à unique pointe mobile et fortement barbelée. La chasse aux caïmans est plus répandue. Elle est pratiquée de nuit avant le lever de la lune. Un foyer de poterie est placé en proue de pirogue qui glisse silencieusement le long des *biè*. Le caïman est aveuglé et ses yeux brillants le font découvrir. Il est frappé au *pa* ou au *sembo*. Un peu plus tard lorsque les eaux commencent à baisser les Fuôno-Sorogo découvrent les terriers de caïman le long des berges ; l'orifice est bouché et le caïman harponné par une cheminée creusée du bourrelet de la rive.

Ainsi à l'époque des hautes eaux le Fuôno-Sorogo vit au plus profond de la prairie aquatique. Sous le ciel encore lourd de

---

(13) Le *koyo* est constitué d'une nacelle de bois garnie d'un os d'*Heterobranchus* et de plumes du *phalacrocorax*, type d'oiseau palmipède, sur laquelle bruite deux tiges (le fer).

l'arrière-saison, les pêcheurs passent du guet à proximité du *kwo* (KOW ???), aux longues et silencieuses poursuites à travers les fourrés. Les familles s'éloignent. Chacune installe quelques paillotes sommaires à côté de la pêcherie dont elle a l'usage. Le *kayama* disperse ainsi ses membres le long d'une même section en trois ou quatre endroits, et la tribu est disséminée tout au long du domaine hydrographique.

Lorsqu'au début de la décrue les émissaires de mare s'inscrivent entre des bourrelets de rive exondés, les barrages de *papolo* flanqués d'une chambre de capture s'édifient. La nuit, les hommes agitent des torches sur la rive. Lorsqu'un poisson est attiré on referme la chambre, il est frappé nu harpon ou capturé au *koba* (photo 28). A la fin de mars les pêcheurs pêchent dans les chenaux. Des seuils sableux apparaissent, isolant les mouilles, qui sont exploitées lors des pêches *gouroukon*, premières des pêches collectives. Chaque mouille est barrée en aval par un claie sur laquelle les pirogues bloquent les poissons et les capturent à l'aide d'un filet triangulaire *tiégou-kagou*. Pour Saré-Kina la pêche a lieu trois jours de suite dans chacune des pêcheries suivantes, Mayel Doudé, Kaomana, Sandoua, Mayel Pelagal. Les pêches collectives se reportent ensuite vers les mares où chacun est libre par la suite de continuer individuellement. De petits campements s'installent à Sandoua, Tiambiriké, Nambo. »

---

### Lexique du texte

*Besséma* (130) : « Dans les régions de très forte organisation Peul Les Rimaïbé sont dirigés par un chef, le *Besséma*. Celui-ci était chargé d'amener les contingents rimaïbéen cas de guerre, de percevoir les taxes et redevances foncières. Il était en même temps chef des cultures et veillait à la juste répartition des terres. La fonction de Bessema qui est toute politique et administrative subit une curieuse « soudanisation ». Gérant de l'exploitation agricole, arbitre entre serfs, il reprend peu à peu les fonctions détenues traditionnellement par le chef de guerre dans les sociétés rurales soudaniennes. Il devient le chef des chasses, lors des battues communes en hautes eaux, et des pêches collectives dans les mares. Ces fonctions s'entourent d'un certain prestige surnaturel et le Bessema pratique les rites magiques ».